

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°47 du 20 décembre 2017

UNES

TRANSPORT : NOUVEAUX FINANCEMENTS EUROPÉENS EN RÉGION



Le projet Zero Emission Valley et le Nœud ferroviaire lyonnais viennent d'être sélectionnés par la Commission européenne.

Né de la volonté de l'Exécutif régional d'Auvergne-Rhône-Alpes de déployer une stratégie de mobilité propre, le [projet « Zero Emission Valley »](#) a reçu le 1^{er} décembre un accord de la Commission européenne d'y investir 10,1 millions d'euros pour un budget global du projet de 70 millions d'euros.

Ce projet consiste à implanter 20 points de rechargement en hydrogène et 1000 véhicules équipés de piles à combustibles à hydrogène sur l'ensemble du territoire régional.

Cet investissement ainsi que celui concernant les opérations d'amélioration du [nœud ferroviaire lyonnais](#) dont le maître d'ouvrage est SNCF Réseau recevront un financement européen via le [« Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe »](#), l'instrument financier européen soutenant les infrastructures de transport, d'énergie et des télécommunications.

UN AVANT-GOUT DE LA PAC POST 2020



La Commission européenne a adopté le 29 novembre dernier une [communication sur «L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture»](#) où elle expose ses pistes de réforme pour l'après-2020 en s'appuyant notamment sur les contributions reçues à sa consultation publique.

La Commission propose [un « nouveau mécanisme de mise en œuvre » de la future PAC](#) qui est marqué par une simplification et une subsidiarité accrues et qui sera davantage axé sur les résultats au niveau national.

Ainsi, les compétences des États membres - voire des Régions- en matière de choix et de modalités d'affectation des ressources de la PAC seraient renforcées : des plans stratégiques élaborés au niveau national concernant le premier et le second pilier devraient permettre d'adapter les objectifs fixés au niveau européen aux spécificités de l'agriculture de chaque État.

D'autres priorités mises en avant dans la communication portent sur la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, la recherche et l'innovation ainsi que l'installation des jeunes agriculteurs mais aucune mention n'est faite des éléments liés au budget. En effet ceux-ci figureront dans les propositions législatives pour l'après-2020 qui sont attendues avant l'été 2018 une fois qu'auront été dévoilées les propositions budgétaires 2021-2027.

ARTICLES

QUID DE L'APRÈS HORIZON 2020 ?



Les ministres européens de la Recherche démarrent dès à présent leurs travaux en vue du futur programme « Horizon 2020 » ... après 2020.

La Commission européenne, qui doit présenter dès mars 2018 ses premières pistes de réflexion du futur [programme cadre recherche et innovation \(PCRD\)](#), a d'ores et déjà interrogé les ministres européens sur la question. Ils ont été invités dans un premier temps à définir les missions prioritaires du futur programme, avant de procéder à une évaluation de la mise en œuvre de l'actuel programme.

Au terme de cette analyse, l'Espagne, la Pologne et la Slovaquie demandent une meilleure complémentarité entre les fonds structurels et les programmes de recherche ; la Roumanie, la Hongrie, la Slovaquie et la Lettonie militent pour une meilleure prise en compte des pays de l'Europe élargie ; quant à la France, elle souhaite rapprocher les programmes de recherche de l'éducation.

DÉPLOIEMENT DE LA 5G : LE CALENDRIER



Les ministres européens des Télécommunications ont fixé le 4 décembre le calendrier pour le déploiement de la 5G sur le territoire de l'Union.

L'Union européenne a réaffirmé sa volonté de se positionner en leader mondial du haut débit, par la voix de ses ministres des télécommunications, réunis en Conseil début décembre.

Le calendrier qu'ils ont arrêté pour la 5G est le suivant : l'harmonisation technique des bandes de fréquence pionnières devra être finalisée en 2019 tandis que le Conseil s'engage à ce que la bande des 700 MHz soit rendue disponible « dans la plupart des États » [d'ici 2020](#) et dans tous les États en 2025. En 2020, le code des communications électroniques dont l'adoption est prévue mi-2018 devra être transposé dans les législations nationales, et la 5G devra être disponible dans au moins une grande ville par États membre. Enfin, la Commission devra clarifier les règles d'aide d'Etat en lien avec une éventuelle compensation pour les utilisateurs actuels des fréquences assignées 5G.

Pour la Présidence estonienne, cette [feuille de route](#) envoie un signal clair aux entreprises : « elles peuvent investir désormais dans la prochaine génération de réseaux mobiles ».

SÉCURITÉ, CHANGEMENT CLIMATIQUE OU PROTECTION SOCIALE : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !



Plusieurs consultations publiques ont été lancées par la Commission européenne, sur des thématiques d'intérêt pour les citoyens.

Avez-vous des propositions sur [l'amélioration de la sécurité des passagers dans les trains](#) ? C'est l'une des thématiques sur lesquelles la Commission Européenne consulte actuellement les citoyens et les parties prenantes, afin d'améliorer la législation européenne en vigueur.

Vous pouvez également contribuer à l'évaluation de la [Stratégie à l'adaptation au changement climatique](#) ou à la consultation [sur les normes d'émission de CO2 des véhicules utilitaires lourds](#).

Enfin, en matière de protection sociale, l'Union européenne s'interroge sur [l'introduction d'un numéro de sécurité sociale européen](#) et sur les défis de [l'accès des travailleurs à la protection sociale](#) en fonction du type d'emploi occupé, notamment pour les indépendants.

LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE CULTUREL



La Commission européenne a [officiellement](#) lancé le 7 décembre à Milan l'année européenne du patrimoine culturel.

8 millions d'euros, c'est le budget dévolu à [l'Année européenne du patrimoine culturel](#). Principalement destiné au soutien de projets transnationaux, ce montant sera réparti entre les projets sélectionnés suite à [l'appel à propositions lancé dans le cadre du programme Europe créative](#) tandis qu'une importance particulière sera attribuée au patrimoine quel qu'il soit dans le cadre d'autres programmes (Horizon 2020, Erasmus+, Europe pour les citoyens,...).

En dehors de ces projets, de nombreuses initiatives et manifestations seront organisées tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire de l'UE afin de sensibiliser les citoyens à l'importance économique et sociale du patrimoine culturel. L'objectif est également d'atteindre le public le plus large possible en particulier les personnes rarement exposées à la culture. Les projets mis en œuvre au niveau régional et local pourront prétendre à la [labellisation au niveau national](#).

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, il convient de s'adresser au coordinateur régional à la DRAC : pascal.mignerey@culture.gouv.fr

VERS PLUS DE SUBSIDIARITÉ ?



À l'initiative de la Commission européenne, un groupe de travail destiné à « *penser l'action de l'Union de demain* » se constitue.

Conformément à ce qu'il avait annoncé dans son dernier [discours](#) sur l'état de l'Union, [Jean-Claude Juncker](#), Président de la Commission européenne a lancé la constitution d'un [groupe de travail](#) chargé de présenter, le 15 juillet prochain, des recommandations pour optimiser les principes de subsidiarité et de proportionnalité.

Il s'agira d'identifier les domaines dans lesquels l'Union pourrait « faire moins mais de manière plus efficace » selon le scénario 4 du [Livre blanc sur l'avenir de l'Europe](#).

Le Président du Comité des Régions (CdR), [Karl-Heinz Lambert](#), a annoncé qu'il ferait partie de cette task-force ainsi que deux autres membres du CdR : [Michael Schneider](#) (PPE, Allemand) et [François Decoster](#) (ADLE, Français). Il reste encore 3 membres à désigner parmi les parlementaires nationaux et 3 autres au sein du Parlement européen, avant le démarrage des travaux, annoncé dès janvier 2018.

UE/JAPON : FUMÉE BLANCHE POUR L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE



La mise en application de l'accord de partenariat économique avec le Japon avance à grands pas.

La commissaire européenne au Commerce, [Cecilia Malmström](#), et le ministre japonais des Affaires étrangères, Taro Kono, ont annoncé le 8 décembre avoir bouclé les derniers détails du plus grand accord commercial bilatéral jamais négocié par l'Union européenne. Le calendrier de la mise en œuvre de [l'accord](#) de libre-échange UE/Japon devrait conduire à une entrée en vigueur en 2019 avant la fin du mandat de l'actuelle Commission.

Qualifié « *d'ambitieux mais réalisable* », ce rythme soutenu est rendu possible par l'éviction d'une question épineuse et qui, elle, n'a pas encore fait l'objet d'un accord : celle de la juridiction susceptible de régler les éventuels conflits qui pourraient intervenir en matière d'investissement. Ce point particulier fera l'objet de son propre calendrier de négociations.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des cours gratuits en ligne sur les fonds européens pour les territoires.

Le Comité des Régions a ouvert une nouvelle possibilité [d'enseignement en ligne](#) pour tout savoir des politiques et des programmes de l'UE, des outils à disposition et des possibilités de financement disponibles à l'échelon régional.

Gratuits, en français, ouverts à tous, accessibles sur tous les supports, ces [cours](#) ont été conçus en lien avec plusieurs directions générales de la Commission européenne et la Banque européenne d'investissements. Programmés sur plusieurs semaines, ils évoquent à chaque session un thème différent et se prolongent par des devoirs et des tests hebdomadaires. Enfin, ils sont constitués de vidéos, interviews, fiches d'information, infographies et de séances de questions/réponses.

Les cours seront disponibles à partir du 15 janvier 2018 et les inscriptions sont à faire [ici](#).

Corps européen de solidarité : un an après

Créé en décembre 2016, le Corps européen de solidarité a fait l'objet d'une première évaluation par la Commission : avec 42 745 inscrits, il fait l'objet d'un beau succès en offrant la possibilité aux jeunes de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger pour aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Les jeunes Italiens (7178) se sont montrés les plus intéressés par le programme, suivis par 6777 Espagnols et 3460 Portugais. Les placements de plus de 2000 jeunes sont d'ores et déjà effectifs. Reste désormais à doter l'initiative d'une base juridique et d'un budget propre.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous avez un projet dans le domaine de l'audiovisuel ?

Plusieurs appels à propositions Europe créative/MEDIA ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

Présidence de l'Eurogroupe

C'est le ministre des Finances portugais Mario Centeno qui a été élu [président de l'Eurogroupe](#) le 4 décembre. Succédant au Néerlandais Jeroen Disselbloem, il prendra ses fonctions le 13 janvier 2018 pour deux ans et demi. [L'Eurogroupe](#) est un organe informel réunissant les ministres des Finances des [États membres de la zone euro](#) et qui est l'un des principaux organismes décisionnels en matière de politique économique et monétaire.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



Concours « L'Europe agit dans ma région »

La Région veut sensibiliser les jeunes lycéens et apprentis aux projets financés grâce aux fonds européens.

Bien que les fonds européens structurels et d'investissement ([FESI](#)) représentent aux alentours de 3 milliards d'euros investis sur le territoire pour la période 2014/2020, les citoyens, et particulièrement les jeunes interrogés sur le sujet, déclarent en ignorer l'usage.

Pour valoriser les projets financés par ces fonds, la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose une action pilote appelée « [L'Europe agit dans ma Région](#) ». Principalement destinée aux jeunes, elle les invite à réaliser des reportages sur des projets menés à bien grâce à des fonds FESI qui seront présentés à l'occasion de la remise du prix au lauréat, en mai 2018.

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



L'Access City Award 2018 décerné à Lyon.

Lyon « source d'inspiration en matière de suppression d'obstacles à l'accessibilité »

Développement des outils numériques pour les personnes handicapées, accessibilité des bus, équipements des bibliothèques, intégration professionnelle des personnes handicapées : autant d'initiatives qui ont valu à la Ville de Lyon de se voir décerner [l'Access City Award](#) le 5 décembre dernier. C'est [Thérèse Rabatel](#), adjointe déléguée à l'Égalité hommes-femmes et aux personnes en situation de handicap qui représentait la Ville de Lyon à cette cérémonie.

Prévu dans le cadre de la [stratégie 2010/2020 en faveur des personnes handicapées](#), ce prix récompense, parmi les villes européennes de plus de 50 000 habitants, celle qui a le plus durablement et concrètement amélioré l'accessibilité dans des domaines fondamentaux de la vie urbaine.

Pour mémoire, Grenoble avait été récompensée en 2011 par une mention spéciale et avait décroché le 2^{ème} prix en 2014. Cette année, les deuxième et troisième prix ont été attribués aux capitales slovènes, Ljubljana et Luxembourgeoise.



Le campus numérique sous le feu des projecteurs.

La Vice-présidente de la Région déléguée aux Infrastructures, à l'économie et aux usages numériques a présenté le projet à un large auditoire européen.

Juliette Jarry est intervenue le 7 décembre dans le cadre de la [conférence annuelle de la coalition européenne des compétences et des emplois numériques](#) organisée par la Commission européenne.

Lancée l'an dernier celle-ci vise à répondre à la forte demande de compétences numériques en Europe. Juliette Jarry a souligné que c'est justement pour répondre à cette demande et résorber les emplois non pourvus dans ce domaine que la Région a lancé le [campus numérique](#) inauguré récemment. Mêlant formations initiales et continues, il réunit tous les acteurs du numérique avec une mixité de publics, et couvre tout le territoire grâce aux formations labellisées hors les murs.

Enfin, la Vice-présidente a précisé qu'après cette première mise en service, l'objectif dans 3 ans était de passer de 500 à 3000 apprenants, avec une spécialisation sur l'industrie du futur.



Le pôle de compétitivité CARA en déplacement à Bruxelles.

Une importante délégation rencontre des interlocuteurs clés du secteur.

Le nouveau pôle de compétitivité [CARA](#) (ex LUTB) s'est déplacé à la délégation de Bruxelles avec 10 de ses adhérents (CNR, Renault Trucks, Groupe la Poste, Grenoble INP, IVECO, MEDIANE Benelux, NAVYA, Pôle d'Intelligence Logistique, SEGULA et Suez Environnement).

Cette mission a été en partie financée par la Région dans le cadre du PDI (Plan de développement à l'international) du pôle. Les participants ont pu rencontrer 4 parlementaires européens ([Sylvie Guillaume](#), [Christine Revault d'Allones-Bonnefoy](#), [Françoise Grossetête](#) et [Michel Dantin](#)) ainsi que des représentants de la Commission européenne (DG MOVE, chargée des transports et de la mobilité) pour faire le point à la fois sur les nouvelles législations en vigueur pour les transporteurs ainsi que sur les appels à propositions du [programme de travail 2018-2020 d'HORIZON 2020](#) concernant la mobilité et les véhicules intelligents.

Les échanges fructueux ont permis aux participants et aux intervenants d'identifier des pistes de collaboration intéressantes.

MEILLEURS VOEUX

La Délégation de Bruxelles vous souhaite de joyeuses fêtes et aura le plaisir de vous retrouver en janvier 2018. Meilleurs vœux !



Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)